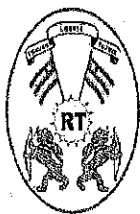


AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

20

Conseil des droits de l'homme

20^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport de l'Egypte

**Déclaration de Son excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Mercredi, 05 novembre 2014

9h – 12h 30

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation Egyptienne et remercie le Chef de délégation pour les informations complémentaires contenues dans son introduction.

Le Togo se félicite du retour à l'ordre constitutionnel en Egypte consacré par l'adoption de la constitution modifiée en janvier 2014 et les élections présidentielles de mai 2014. Il encourage les nouvelles autorités égyptiennes à poursuivre les réformes institutionnelles en particulier la mise en place de la chambre des députés.

Ma délégation prend note des initiatives prises en vue de la réconciliation nationale, de l'instauration d'une justice transitionnelle et salue l'affirmation de la volonté du gouvernement de respecter et de protéger les droits de l'homme et les libertés publiques dans la lutte contre le terrorisme.

Tout en ayant à l'esprit, les nombreux défis auxquels doit faire face le nouveau gouvernement, suite aux bouleversements politiques, le Togo recommande à l'Egypte :

- de ratifier le protocole facultatif à la convention contre la torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- de ratifier la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- d'instaurer un moratoire immédiat sur l'application de la peine de mort en vue de son abolition.

Je vous remercie.